



Amendment 001

This amendment to RFP 84084-23-0041 – Occupational Health Professional Services is issued to address questions received.

French will follow.

La langue française sera ensuite utilisée.

Question 1

Can bidders provide a response to select services/resources or is it required that they bid on the RFP in its entirety?

Answer 1

Bidders need to bid on the RFP in its entirety.

Question 2

What information is required to sufficiently substantiate and demonstrate M5, capacity to provide services in English and French?

Answer 2

Having at least one member on the Team or the ability to sub-contract would be sufficient to demonstrate capacity to provide services in English and French. This can be demonstrated narratively.

Question 3

What does CER require to demonstrate compliance with M2 and M3?

Answer 3

A narrative rationale indicating the services provided in these areas and the length of time specialists have been with the company.

Question 4

Are bidders required to provide resumes of each proposed specialist as substantiating information for M2 and M3?

Answer 4

No, resumes are not required.

Question 5

Is there a minimum number of specialists that bidders are to propose for each service?

Answer 5

No.



Question 6

Please clarify which professionals are to be delivering the Disability Management Services? Is it the Occupational Health Nurse or can it be a Disability Case Management Specialist who has other certifications?

Answer 6

The staff in the company, which could be comprised of a variety of specialists, would be performing the disability management services and would be accessing specialists based on the case at hand.

Question 7

What components are included in pre-employment assessments? (i.e. is it medical only by a physician or a nurse, or is there also vision testing, audiometric testing, blood work, xrays etc. required as part of the service)

Answer 7

Pre-Employment assessments could include all those components based on the specific position being filled.

Question 8

Please clarify if pre-employment assessments include psychological, medical, or both? What are the protocols? Are there established medical and/or psychological guidelines?

Answer 8

The pre-employment assessments could include psychological and medical assessment. At this point, we do not have any established guidelines.

Question 9

Can you please provide historical and/or anticipated volumes for each of the services by physical location?

- a. Occupational Health services
- b. Disability Management services
- c. Neuropsychology
- d. Psychiatry
- e. Psychology
- f. Vocational Evaluations

Answer 9

This is a new service the CER will be utilizing and as such we do not have anticipated volumes or previous information regarding volume of work. The CER is an organization of less than 600 employees.



Question 10

What disciplines/professionals are acceptable in the provision of functional Abilities Evaluations/Job Demands Analysis? Are occupational therapists, physiotherapists, kinesiologists acceptable? Can the pricing table be reflective of these disciplines?

Answer 10

Disciplines/Professionals that are acceptable in the provision of functional abilities evaluations/job demands analyses are required to be part of a regulated health profession. The preference is for medical doctor, psychologist, and psychiatrist. It could also include, but is not limited to, the following: physiotherapists, audiologist, nurse, optometrist, and speech language pathologist. The specialist required would be dependant on the individual's condition(s)/need(s).

Question 11

Please specify the requirements of Disability Management services and provide a detailed description of what the service is to include. Are services for occupational or non-occupational cases or both? Is the service to include adjudication, case management and/or return to work planning?

Answer 11

Services could include the following: provide proactive case management, potentially assist with the development of a disability management system, assist with safe and timely return to work planning, work with Human Resources to make recommendations regarding workplace accommodations, provide resources for IME's/FCE's, and manage disability cases that involve complex situations such as psychological health issues. Adjudication services are not required.

Question 12

Please provide a breakdown of the types of vocational assessments required.

Answer 12

We require vocational assessments to determine suitability for re-training, to determine potential alternate occupations/duties, and to determine suitability in current occupation given potential limitations and/or restrictions.

Question 13

Please confirm if bidders can insert additional lines for pricing?

Answer 13

Yes, you insert additional lines for pricing please refer to section –

3.1 Bid Preparation Instructions

Canada requests that the Bidder submits its bid in separate sections as follows: Section I: Technical Bid; One (1) PDF copy.

Section II: Financial Bid; One (1) PDF copy

Section III: Certifications: One (1) PDF copy; and Section IV: Additional Information; One (1) PDF copy



Prices must appear in the financial bid only. No prices must be indicated in any other section of the bid. Due to the nature of the bid solicitation, bids transmitted by facsimile will not be accepted.

Question 14

Would CER be willing to extend the closing date?

Answer 14

No.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN THE SAME

Amendement 001

Cet amendement à l'appel d'offres 84084-23-0041 - Services professionnels de santé au travail est publié pour répondre aux questions reçues.

Question 1

Les soumissionnaires peuvent-ils répondre à une sélection de services/ressources ou doivent-ils répondre à l'ensemble de l'appel d'offres ?

Réponse 1

Les soumissionnaires doivent répondre à l'appel d'offres dans son intégralité.

Question 2

Quelles sont les informations requises pour justifier et démontrer la capacité de M5 à fournir des services en anglais et en français ?

Réponse 2

Le fait d'avoir au moins un membre dans l'équipe ou la capacité de sous-traiter suffirait à démontrer la capacité de fournir des services en anglais et en français. Cela peut être démontré de manière narrative.

Question 3

Qu'est-ce que la REC exige pour démontrer la conformité avec M2 et M3 ?

Réponse 3

Une justification narrative indiquant les services fournis dans ces domaines et la durée de présence des spécialistes dans l'entreprise.

Question 4

Les soumissionnaires sont-ils tenus de fournir le curriculum vitae de chaque spécialiste proposé comme information justificative pour M2 et M3 ?



Réponse 4

Non, les CV ne sont pas nécessaires.

Question 5

Les soumissionnaires doivent-ils proposer un nombre minimum de spécialistes pour chaque service ?

Réponse 5

Non.

Question 6

Veillez préciser quels professionnels doivent fournir les services de gestion du handicap ? S'agit-il de l'infirmière en santé au travail ou d'un spécialiste de la gestion des cas d'invalidité qui possède d'autres certifications ?

Réponse 6

Le personnel de l'entreprise, qui peut être composé d'une variété de spécialistes, fournira les services de gestion du handicap et fera appel à des spécialistes en fonction du cas à traiter.

Question 7

Quels sont les éléments inclus dans les évaluations préalables à l'emploi ? (par exemple, s'agit-il uniquement d'un examen médical effectué par un médecin ou une infirmière, ou le service comprend-il également des tests de vision, des tests audiométriques, des analyses de sang, des radiographies, etc.)

Réponse 7

Les évaluations préalables à l'emploi peuvent inclure tous ces éléments en fonction du poste spécifique à pourvoir.

Question 8

Veillez préciser si les évaluations préalables à l'emploi comprennent des examens psychologiques, médicaux ou les deux ? Quels sont les protocoles ? Existe-t-il des lignes directrices médicales et/ou psychologiques établies ?

Réponse 8

Les évaluations préalables à l'embauche peuvent inclure des évaluations psychologiques et médicales. À ce stade, nous ne disposons pas de lignes directrices établies.

Question 9

Pouvez-vous fournir les volumes historiques et/ou prévus pour chacun des services par site physique ?

- a. Services de santé au travail
- b. Services de gestion du handicap
- c. Neuropsychologie
- d. Psychiatrie
- e. Psychologie



f. Évaluations professionnelles

Réponse 9

Il s'agit d'un nouveau service que la CER va utiliser et, à ce titre, nous ne disposons pas de volumes anticipés ou d'informations antérieures concernant le volume de travail. La CER est une organisation de moins de 600 employés.

Question 10

Quelles sont les disciplines/professionnels acceptés pour la fourniture d'évaluations des capacités fonctionnelles/analyses des exigences professionnelles ? Les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les kinésithérapeutes sont-ils acceptables ? Le tableau des prix peut-il refléter ces disciplines ?

Réponse 10

Les disciplines/professionnels acceptables pour les évaluations des capacités fonctionnelles/analyses des exigences professionnelles doivent faire partie d'une profession de santé réglementée. La préférence va aux médecins, aux psychologues et aux psychiatres. Il pourrait également s'agir, sans que cette liste soit exhaustive, des professionnels suivants : physiothérapeute, audiologiste, infirmier, optométriste et orthophoniste. Le choix du spécialiste dépendra de l'état ou des besoins de la personne.

Question 11

Veuillez préciser les exigences des services de gestion du handicap et fournir une description détaillée de ce que le service doit inclure. Les services sont-ils destinés à des cas professionnels ou non professionnels, ou les deux ? Le service doit-il inclure la prise de décision, la gestion des dossiers et/ou la planification du retour au travail ?

Réponse 11

Les services peuvent comprendre les éléments suivants : gestion proactive des dossiers, aide éventuelle à l'élaboration d'un système de gestion du handicap, aide à la planification d'un retour au travail sûr et rapide, collaboration avec les ressources humaines pour formuler des recommandations concernant les aménagements du lieu de travail, fourniture de ressources pour les EMI/EDF et gestion des dossiers d'invalidité impliquant des situations complexes telles que des problèmes de santé psychologique. Les services d'arbitrage ne sont pas nécessaires.

Question 12

Veuillez fournir une ventilation des types d'évaluations professionnelles requises ?

Réponse 12

Nous demandons des évaluations professionnelles pour déterminer l'aptitude à suivre une nouvelle formation, pour déterminer d'autres professions ou tâches potentielles et pour déterminer l'aptitude à exercer la profession actuelle compte tenu des limitations et/ou restrictions potentielles.

Question 13

Veuillez confirmer si les soumissionnaires peuvent insérer des lignes supplémentaires pour la tarification ?

Réponse 13

Oui, vous pouvez insérer des lignes supplémentaires pour le prix, veuillez-vous référer à la section - 3.1 Instructions pour la préparation de l'offre.



Le Canada demande au soumissionnaire de présenter son offre dans des sections distinctes, comme suit
Section I : Offre technique ; une (1) copie PDF

Section II : Offre financière ; une (1) copie PDF

Section III : Certifications : Une (1) copie PDF ; et, Section IV : Informations supplémentaires ; Une (1) copie PDF.

Question 14

La REC serait-elle disposée à repousser la date de clôture ?

Réponse 14

Non.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS